



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 26/08/2024

Affaire suivie par :

David GERAULT (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 46

Romaric MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 18/08/2024 au 25/08/2024

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

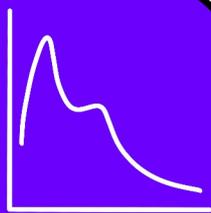
Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>

2024



N°1

Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 18 août au 25 août 2024



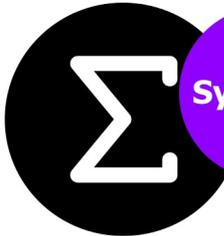

**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 03 septembre 2024



édité le 26/08/2024



Synthèse

La saison d'étiage se met doucement en place après un mois de juillet très humide et des perturbations régulières ces dernières semaines qui sont venues freiner les baisses attendues pour la saison.

Sur les grandes rivières, les débits sont globalement en baisse mais encore loin des seuils de vigilances.

Les nappes de la région Île-de-France ont bénéficié d'une importante recharge pendant l'hiver 2023-2024. Par conséquent, le niveau des points de suivi sécheresse est élevé et aucun seuil n'est franchi en cette fin du mois d'août 2024. La tendance est à la baisse.

La météo plus sèche des prochains jours devrait marquer plus fortement la baisse des débits sur l'ensemble des cours d'eau du réseau et plus particulièrement sur les petites rivières.



Gandes rivières

Sur les grandes rivières, les débits sont en baisse générale, les averses du mois d'août n'ayant pas eu d'impact significatif.

Une météo sèche est prévue pour cette semaine, les débits devraient continuer de décroître dans l'ensemble mais sans atteindre les seuils d'étiage pour le moment.

Sur 7 stations, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



Petites rivières

Les débits des petites rivières réagissent plus facilement aux pluies mais sont globalement en baisse sur le mois d'août. Le retour d'un temps généralement plus sec pourrait accentuer les baisses avec le franchissement de plusieurs seuils.

Actuellement l'Ysieux a atteint le seuil d'alerte à Luzarches [Moulin de Bertinval] et la Rémarde est passée en vigilance à Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Sur 28 stations, on compte :

1 en vigilance

1 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



Nappes

La recharge des nappes a été très importante entre octobre 2023 et mai 2024, compensant la faible recharge de l'hiver antérieur pour la majorité des points. En conséquence, la situation est normale pour tous les points de suivi, aucun franchissement de seuil n'est constaté.

Sur 6 piézomètres, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise

Situation météo



de la semaine passée

Chaud et Orageux

de la semaine à venir

Chaud et Sec

Nappes

Vidange

Débits

Baisse normale

Bilan synthétique de la semaine passée



Jaugeages

prévus cette semaine pour valider les débits



- Pommeuse
- Jouarre [Vanry]
- Episy (Loing)
- Episy (Lunain)
- Diant [Lavoir de Cornoy]
- Montmirail

- Saint-Eugène
-
-
-
-
-

Sommaire

Situation des rivières p.4
 Carte de suivi de l'étiage p.4
 Débits des rivières p.5
 Evolution des débits journaliers p.6
 Bilan annuel des Qm3J p.8

Situation des nappes p.9
 Etat des piézomètres..... p.9
 Carte de suivi de l'état piézométrique p.9
 Evolution des piézomètres p.10
 Bilan annuel des piézomètres p.13



Carte de suivi de l'étiage



Situation du 26/08/24



État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tableau des Qm3J*



sur la dernière période

* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



Stations	Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance
	V	A	AR	C	N°/	N°/	N°1		

Grandes rivières :

						04/08	11/08	18/08	25/08		
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	100	101	85	le 24/08/24	↘	
Oise	Creil	32	25	20	17	75	63	66	le 24/08/24	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	190	183	153	le 24/08/24	↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	209	200	173	le 24/08/24	↘	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	301	298	260	le 24/08/24	↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	404	386	359	le 24/08/24	↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	70	64	55	le 24/08/24	↘	

Petites rivières :

Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,42	0,41	0,43	le 18/08/24	↘	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,38	2,14	2,15	le 18/08/24	↘	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,49	0,45	0,52	le 24/08/24	↘	/
Essonnes	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	6,3	6,1	6,5	le 24/08/24	↘	
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	3,3	3,1	3,4	le 24/08/24	↘	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	6,9	6,6	6,8	le 18/08/24	↘	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	3,2	2,6	3,1	le 24/08/24	↘	
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	0,83	0,80	0,78	le 24/08/24	↘	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	16,9	16,0	20,2	le 24/08/24	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,67	0,67	0,54	le 24/08/24	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,45	0,42	0,45	le 23/08/24	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,14	1,10	1,13	le 23/08/24	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,15	0,15	0,19	le 24/08/24	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,6	1,4	2,2	le 24/08/24	↘	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,34	0,33	0,40	le 24/08/24	↘	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	1,26	1,12	1,21	le 24/08/24	↘	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	2,43	1,88	2,06	le 24/08/24	↘	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,23	0,22	0,25	le 24/08/24	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,107	0,071	0,111	le 23/08/24	↘	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,101	0,077	0,150	le 24/08/24	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,33	0,31	0,37	le 18/08/24	↘	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,01	0,91	1,20	le 24/08/24	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,43	0,42	0,44	le 24/08/24	↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	5,0	4,9	5,2	le 24/08/24	↘	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,33	2,32	2,31	le 24/08/24	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,567	0,430	0,645	le 24/08/24	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,079	0,077	0,081	le 24/08/24	↘	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,46	0,44	0,59	le 24/08/24	↘	

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).

- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Évolution des QJ* et des précipitations**

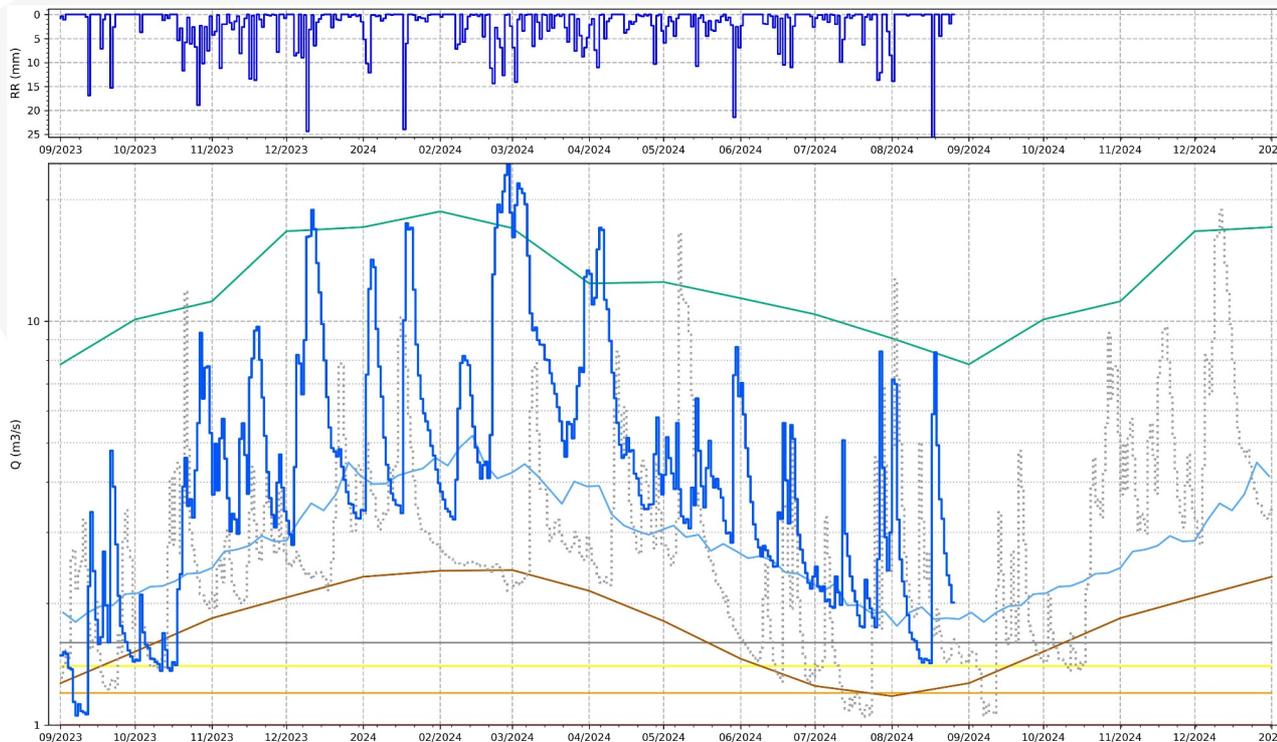


depuis
septembre
2023

* débits moyen journaliers (en m³/s)
** précipitations journalières (en mm)



L'Orge à Morsang-sur-Orge



Commentaire : L'Orge à Morsang-sur-Orge se situe autour de la médiane et plonge à nouveau vers le seuil de vigilance qu'il a déjà franchi sur la première quinzaine d'août. Les débits ont même flirté avec le seuil d'alerte.

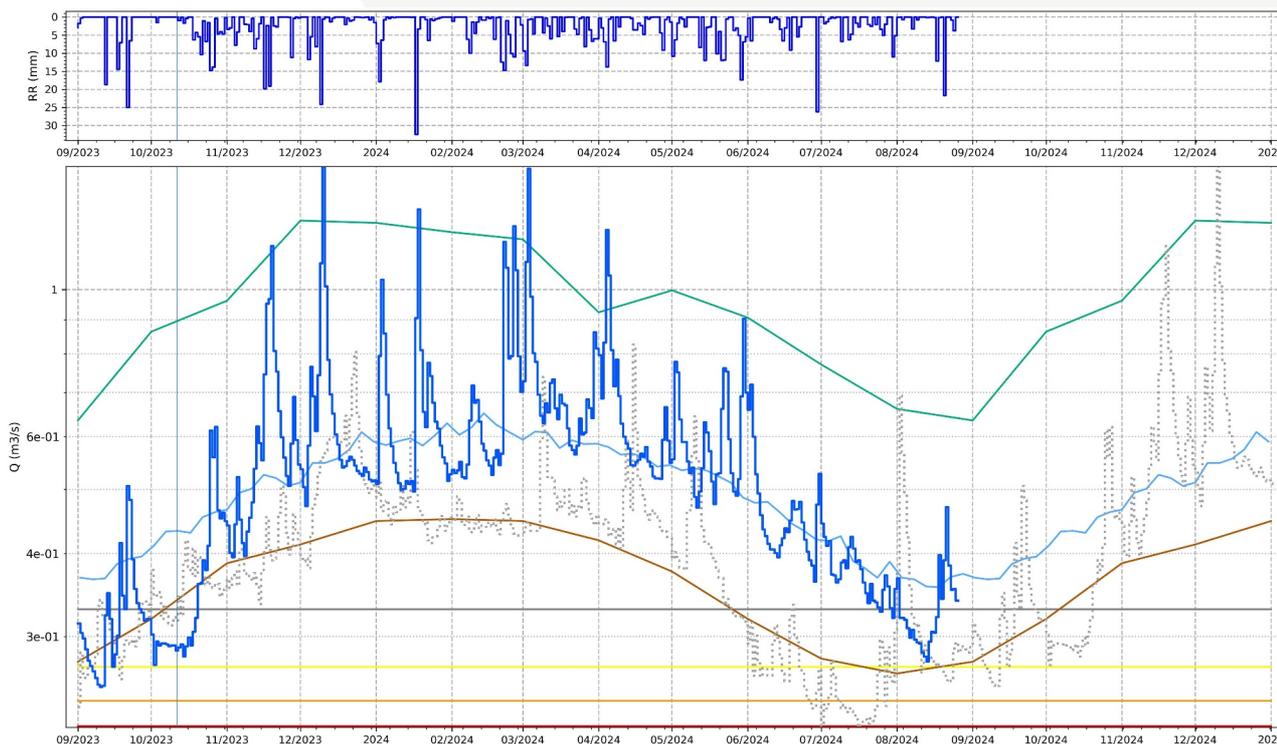
État



Qm3J

2.2
m³/s

Le Sausseron à Nesles-la-Vallée



Commentaire : Le Sausseron à Nesles-la-Vallée est au-dessus de la quinquennale sèche mais pourrait de nouveau passer en vigilance prochainement sans précipitation notable.

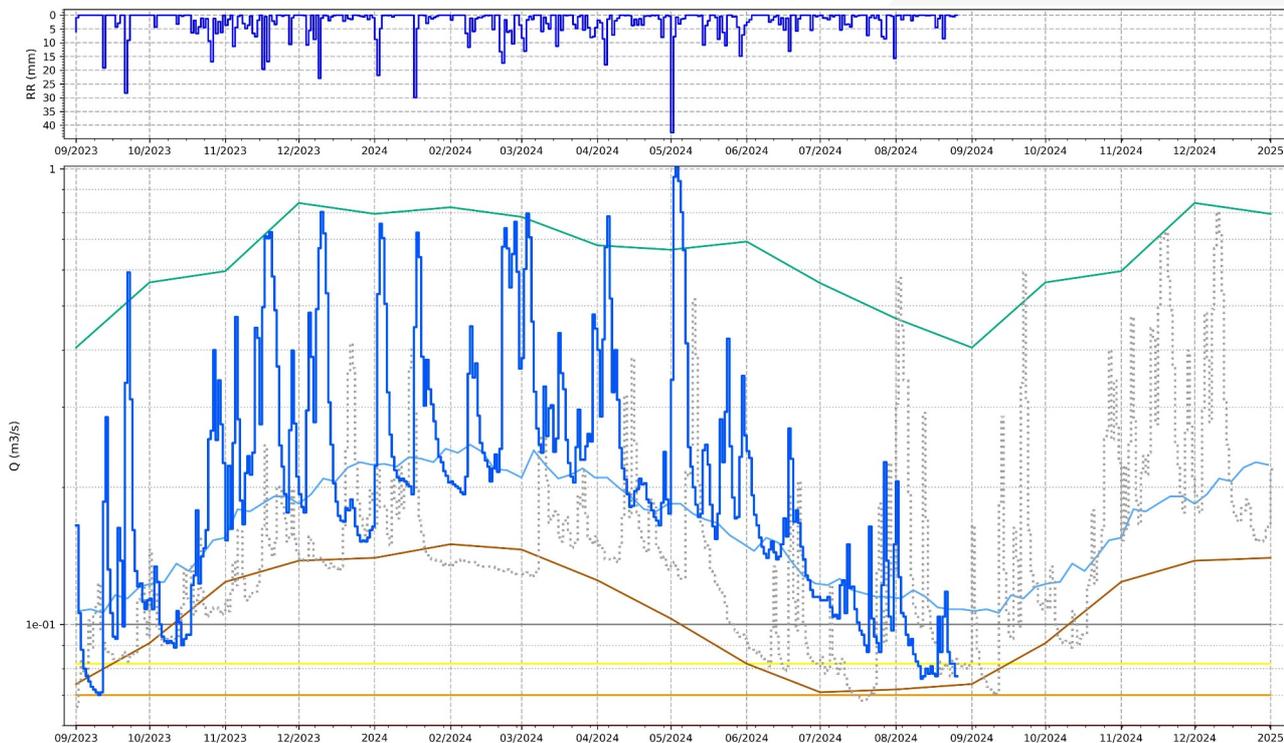
État



Qm3J

0.37
m³/s

● L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]



État

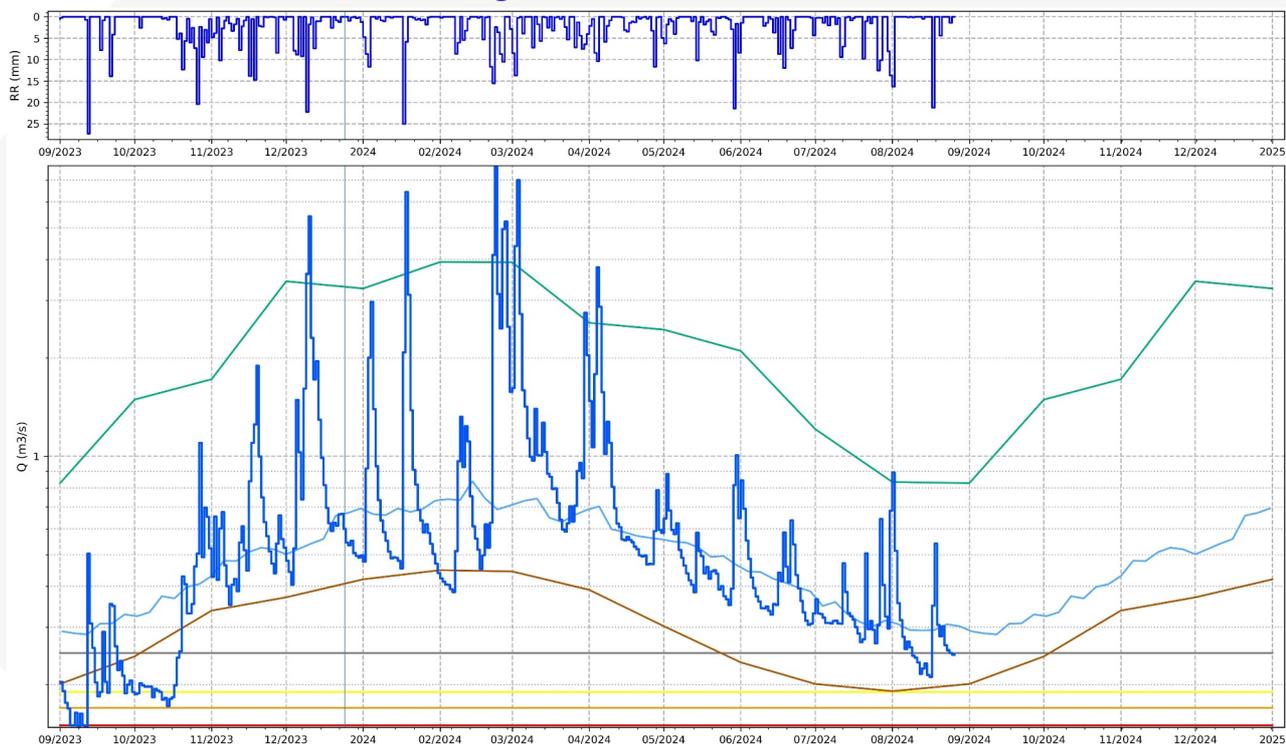


Qm3J

0.081
m³/s

Commentaire : L'Ysieux à Luzarches [Moulin de Bertinval] si situe au niveau de la quinquennale sèche. Le seuil d'alerte a déjà été franchis à deux reprises au mois d'août.

● La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan



État



Qm3J

0.25
m³/s

Commentaire : La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan se situe entre la médiane et la quinquennale sèche mais descend rapidement. Le seuil de vigilance à déjà été franchis.

Légende des graphes:

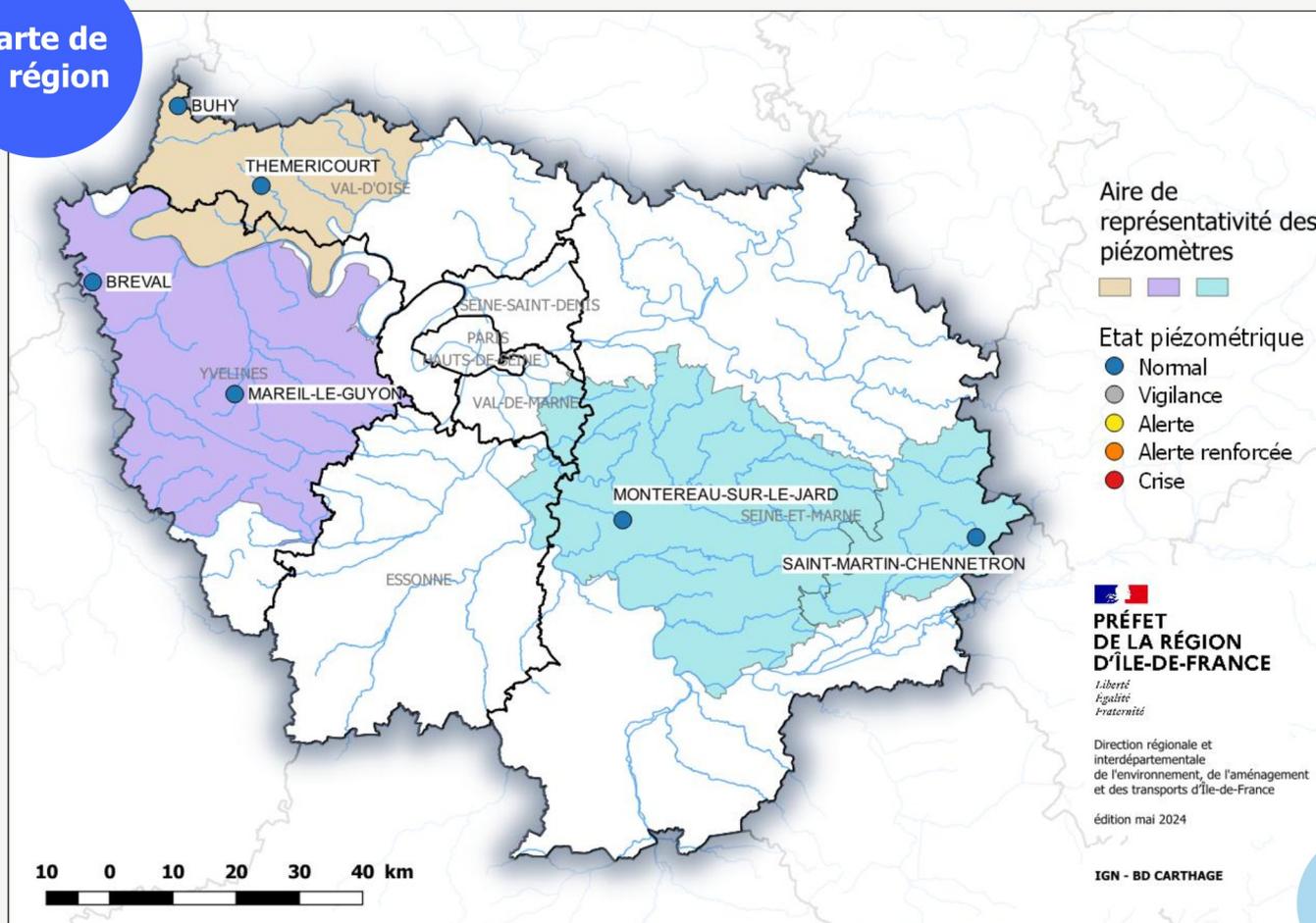
- Débits journaliers
- - - Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcé
- Seuil de Crise
- | | | Précipitations journalières (Antilope)



Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°/ Semaine 32	N°/ Semaine 33	N°1 Semaine 34	Tendance moyenne
		V	A	AR	C				
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,81	46,41	46,14 le 25/08/2024	Baisse ↓
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,67	69,48	69,30 le 25/08/2024	Baisse ↓
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,20	113,14	113,05 le 25/08/2024	Baisse ↓
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,26	76,23	76,17 le 25/08/2024	Baisse ↓
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,57	51,56	51,51 le 25/08/2024	Baisse ↓
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	138,01	137,90	137,88 le 25/08/2024	Baisse ↓

En semaine 35 de l'année 2024, les 6 points de suivi des nappes sont en baisse.

Carte de la région





Nappe de la craie du Vexin français

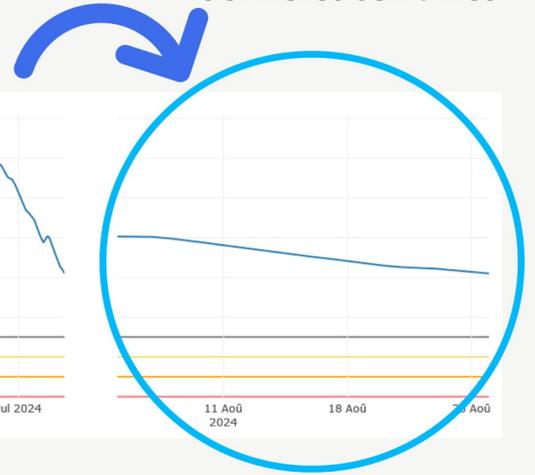
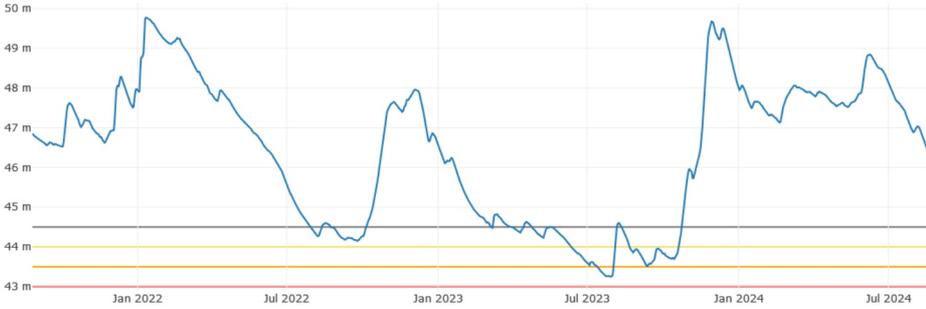
sur 3 ans



Les nappes de la craie sont hautes pour la saison.

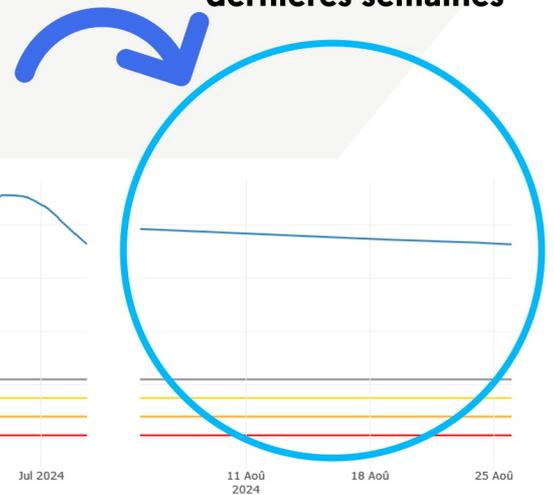
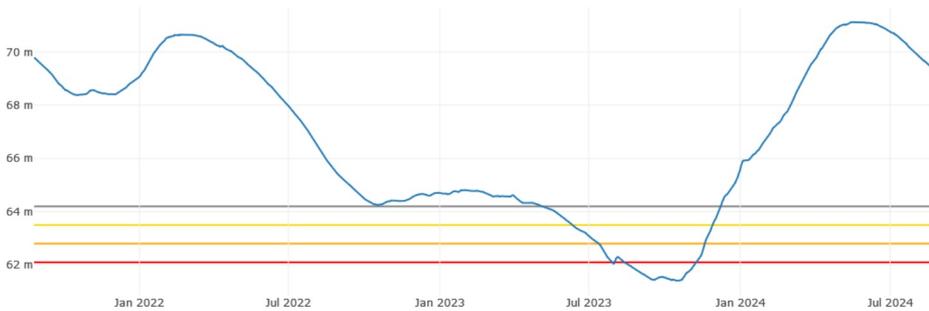
● Buhy

Zoom sur les 3 dernières semaines



● Théméricourt

Zoom sur les 3 dernières semaines





Nappe du Champigny en Brie

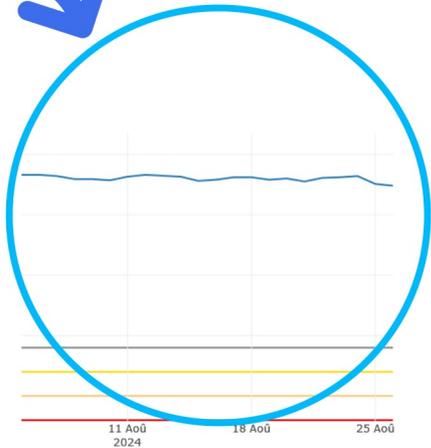
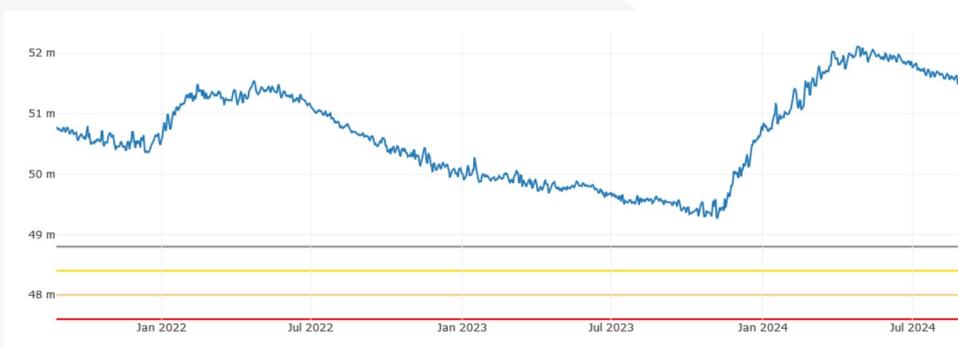
sur 3 ans



La recharge a été très importante cette année pour la nappe du Champigny. La situation est normale. Les pluies permettent de limiter la vitesse de vidange.

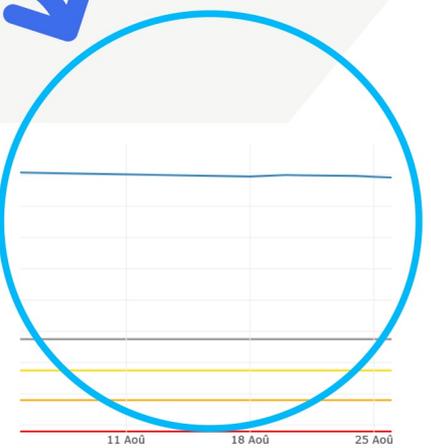
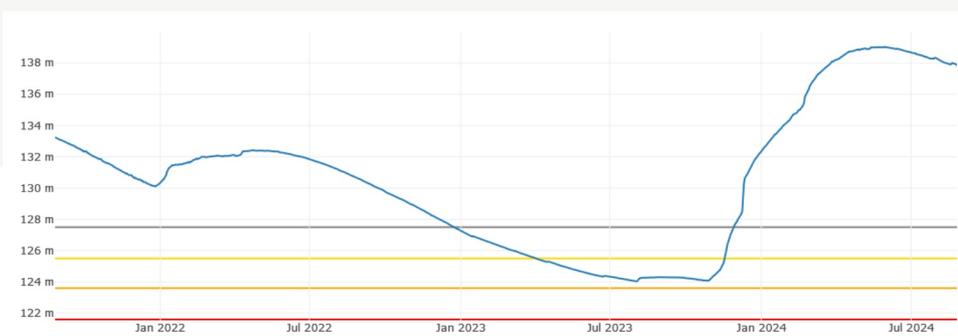
● Montereau-sur-le-Jard

Zoom sur les 3 dernières semaines



● Saint-Martin-Chennetron

Zoom sur les 3 dernières semaines





Nappe du tertiaire du Montois à l'Hurepoix

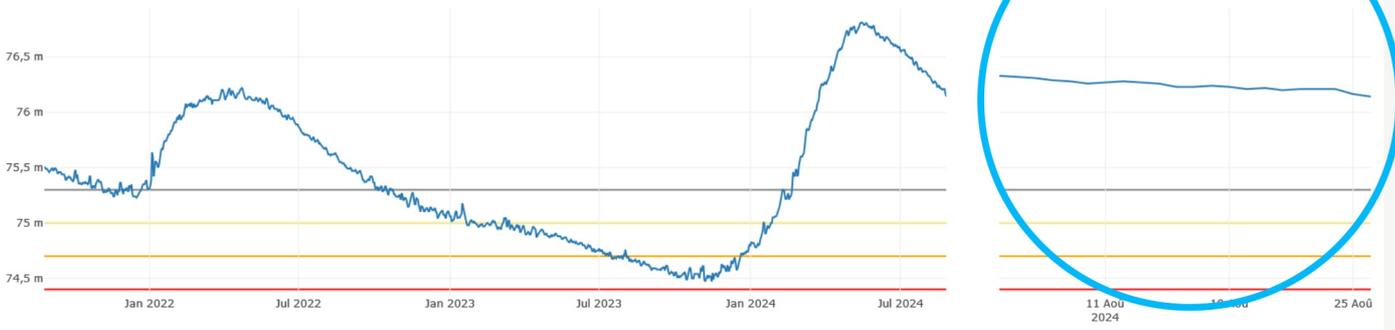
sur 3 ans



Les nappes de l'Éocène dans les Yvelines ont des niveaux satisfaisants. A Bréval (78), la dernière mesure datant du dimanche 25 août est de 113,05 m NGF, soit 35 cm au-dessus du seuil de vigilance. Selon les conditions de l'année 2022, il faudra plus d'un mois pour atteindre le niveau de vigilance.

● Mareil-le-Guyon

Zoom sur les 3 dernières semaines



● Bréval

Zoom sur les 3 dernières semaines





Bilan annuel des piézomètres

Saison d'été 2024



Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'été										MIN de la saison	Nb de bulletins en										
		V	A	AR	C	N°1													V	A	AR	C					
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,14																46,14	le 25/08/2024	0	0	0	0
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,30																69,30	le 25/08/2024	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,05																113,05	le 25/08/2024	0	0	0	0
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,17																76,17	le 25/08/2024	0	0	0	0
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,51																51,51	le 25/08/2024	0	0	0	0
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,88																137,88	le 25/08/2024	0	0	0	0
		V	0																					0			
		A	0																					0			
		AR	0																					0			
		C	0																					0			
		TOTAL / 6	0																					0			



septembre 20

Tout savoir sur
l'étiage en
Île-de-France



Liens
utiles

L'étiage sur internet

- **DRIEAT**

<http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

- **DREAL Normandie**

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>

- **DREAL Centre - Val de Loire**

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

<https://vigieau.gouv.fr/>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

